

● L'industrie de la bière et le libre-échange

# Le gouvernement pourrait

OTTAWA — Les représentants de l'industrie canadienne de la bière en ont marre de se faire "péter la broue" par une industrie américaine férocement concurrente, plus puissante et moins taxée, et qu'un accord de libre-échange rendrait encore plus menaçante.

par Roger Clavet  
courierista parlementaire

C'est ce qu'a confié hier au DROIT un porte-parole de l'Association des brasseurs du Canada, Howard Collins, qui soutient même que plusieurs des 20,000 emplois directement reliés à l'industrie canadienne de la bière pourraient être menacés dans l'éventualité d'une libéralisation du commerce avec les Etats-Unis.

L'Association des brasseurs du Canada, dont

le siège social est à Ottawa et qui regroupe 14 des plus grandes compagnies de bière au pays, affirme que cette industrie, en raison d'une réglementation gouvernementale trop sévère, ne peut concurrencer les producteurs de bière américains.

"Les gouvernements provinciaux, avec la bénédiction du fédéral, contrôlent la vente de la bière sur leur territoire. Nous devons nous conformer aux restrictions des provinces si nous voulons produire la bière à un prix compétitif dans chacune des provinces. Conséquemment, toute notre industrie est construite sur une base provinciale, avec une profusion de petites usines, tandis qu'aux Etats-Unis, l'industrie fonctionne sur une base nationale", note Howard Collins, directeur des communications à l'Association des brasseurs du Canada.

## se faire "brasser"

Selon M. Collins, le gouvernement fédéral pourrait faire sa part en offrant aux compagnies canadiennes des exemptions fiscales plus généreuses. Les différents niveaux de gouvernement touchent annuellement \$3.3 milliards de recettes fiscales puisées de la fabrication et de la mise en marché de la bière au Canada.

A titre d'illustration, M. Collins a noté que 39 usines répondaient aux besoins actuels du marché canadien de la bière. "Comparativement, ajoute-t-il, une seule usine américaine peut absorber jusqu'à 75% de la totalité du marché canadien. Règle générale, les amateurs canadiens de bière sont trois fois plus taxés que les consommateurs américains".

### Ventes

M. Collins constate qu'avec des ventes de

bière légèrement en hausse en 1986, soit une progression de 2.8% pour un total de 20.3 millions d'hectolitres, le marché canadien de la bière stagne plus ou moins, compte tenu surtout d'une diminution sensible de la consommation per capita.

Avec une moyenne de 80 litres de bière par habitant, le Canada se classe au 15e rang d'une liste de 32 pays industrialisés, loin derrière l'Allemagne de l'Ouest qui, avec ses 145 litres par habitant, continue de dominer le groupe de pays férus de houblon.

En 1986, l'industrie canadienne de la bière a réalisé un chiffre d'affaires de \$8.8 milliards! Malgré ses cris d'alarme, cette industrie aura peut-être beaucoup de mal à convaincre le gouvernement du danger qu'elle puisse bientôt être mise en bière...